

EHPAD « Résidence du Duc d'Aumale »



3, rue Sœur Badiou
76390 AUMAILE
02.32.97.52.30

contact@ehpad-aumale.fr

EHPAD « Fondation Beaufils »



7 bd Nicolas Thiessé
76440 FORGES-LES-EAUX
02.35.90.50.93

contact@ehpad-forgesleseaux.fr

EHPAD « Résidence Lefebvre-Blondel-Dubus »



1, chemin du Clair Ruisseau
76870 GAILLEFONTAINE
02.35.90.95.41

contact@ehpad-gaillefontaine.fr

PLAN DE DECONFINEMENT DE LA DIRECTION COMMUNE DES EHPAD D'AUMAILE, de FORGES LES EAUX et de GAILLEFONTAINE

Etapas de déconfinement		Visites aux résidents	Sorties des résidents	Repas des familles au sein de l'ets	Animations	Bénévoles	Repas	Accueil de jour
<p>Etape 1 : 25/05/2021 - Couvre feu 21h - Réouverture commerces, terrasses, restaurants, musées, théâtres, salles de sport - Org de formation en présentiel si distanciel pas possible</p>	<p>ABSENCE DE CLUSTER</p>	<p>Ouverture des visites - 2 personnes 9h30 - 11 h30 13h30 - 18h Accueil par un professionnel : registre, température, SHA, rappels des gestes barrières et pas de contact physiques....</p>	<p>Sortie autorisée - pas de limite d'heure hormis le couvre feu - Dossier de soins - Information du départ au préalable - Possibilité de faire obstacle si la personne n'est pas en capacité de respecter ou si risque important Possibilité de dépistage entre J4 et J7 (proposition)</p>	<p>Suspension</p>	<p>Animations en groupe de 10 personnes et + si l'animation se déroule dans un espace conséquent - Sortie extérieure possible</p>	<p>- Intervention possible - Formation aux gestes barrières au préalable</p>	<p>Maintien des repas en salle de restauration distanciation physique</p>	<p>Ouverture del l'ADJ de manière permanente vaec le même groupe - éviter mixité</p>
<p>Etape 2 : 09/06/2021 - Couvre feu 23h - Augmentation des jauges des ouvertures ci-dessus - Ouverture des frontières ss réserve de pass sanitaire - Assouplissement Télé-Travail</p>	<p>ABSENCE DE CLUSTER</p>	<p>Ouverture des visites - 2 personnes 9h30 - 11 h30 13h30 - 18h Accueil par un professionnel : registre, température, SHA, rappels des gestes barrières et pas de contact physiques....</p>	<p>Sortie autorisée - pas de limite d'heure hormis le couvre feu - Dossier de soins - Information du départ au préalable Possibilité de dépistage entre J4 et J7</p>	<p>Reprise des repas au sein de l'établissement possible - prévenir 48h à l'avance + distanciation - Jauge : 1 famille (2 invités)</p>	<p>Animation retour à la normale (pas de rassemblement important de type banquet - anniversaire) - Sortie extérieure possible</p>	<p>- Intervention possible - Formation aux gestes barrières au préalable</p>	<p>Maintien des repas en salle de restauration distanciation physique</p>	<p>Ouverte de l'ADJ - augmentation de la jauge</p>
<p>Etape 3 : 30/06/2021 - Fin du couvre feu - Fin des jauges (restaurants, lieux de culture et salle de sport, réouverture de tous les établissements)</p>	<p>ABSENCE DE CLUSTER</p>	<p>Ouverture des visites - 3 personnes 9h30 - 11 h30 13h30 - 18h Accueil par un professionnel : registre, température, SHA, rappels des gestes barrières et pas de contact physiques....</p>	<p>Sortie autorisée - Dossier de soins - Information du départ au préalable Possibilité de dépistage entre J4 et J7</p>	<p>Retour à la normale (3 invités)</p>	<p>Animation retour à la normale (pas de rassemblement important de type banquet - anniversaire) - Sortie extérieure possible</p>	<p>- Intervention possible - Formation aux gestes barrières au préalable</p>	<p>Maintien des repas en salle de restauration distanciation physique</p>	<p>Retour à une activité normale</p>
<p>PRESENCE D'UN CLUSTER (3 cas résidents/professionnels dans un même secteur)</p>		<p>Maintien des visites Isolement des cas COVID+ (10j) et cas contacts Suspension des visites pour les COVID + et cas contact</p>	<p>Impossibilité pour les COVID+ et cas contact à risque</p>	<p>Impossibilité pour les COVID+ et cas contact</p>	<p>Non mixité avec le service / aile concernée ni sortie extérieure</p>	<p>Pas d'intervention des bénévoles dans le secteur / aile COVID+</p>	<p>Maintien des repas en salle de restauration distanciation physique sauf dans le secteur / aile COVID+ - repas en chambre</p>	<p>Poursuite de l'activité - accès au dépistage RTPCR des usagers</p>
<p>Ce document n'est pas contractuel, il est susceptible d'évoluer au gré des protocoles gouvernementaux et de la situation sanitaire au niveau local</p>								